

**Nb d'inscrits au CQ 4 à ce jour : 24**

**Nb de personnes présentes : 16**

une personne absente et excusée

**Présents pour la Ville :**

Mme Véronique BERNOUD (adjointe Vie des quartiers), Mme Laetitia Zaplana (élue référente du CQ 4), MM. Alain THEVENON (directeur général des Services Frédéric DORVILLE (directeur de Cabinet et de la communication)

Mot d'accueil par Mme Bernoud.

Tour de table des personnes présentes, élus, agents et habitants.

**Expression des motivations des participants :**

- attente de plusieurs participants sur le fonctionnement et le rôle des Comités de Quartier par rapport aux anciens Conseils de Quartier
- venue d'un participant en « découverte » ; souhait de ne pas se voir imposer des solutions
- obtenir une réponse aux demandes
- intérêt pour une association de se retrouver au confluent des trois secteurs Volouise, Bourg Vieux et Bouvardière
- le Comité de Quartier peut être un bon moyen d'écoute par la Ville des habitants, souhait de participer à des sujets créatifs
- positionnement des Comités de Quartier sur l'information et la consultation
- intérêt pour la vie du quartier en lien avec le P.L.U. : recevoir de l'information sur ce sujet
- avoir une vision plus large du quartier et de son environnement

**Autres sujets abordés en séance :**

- les élus référents seront le lien entre les différents Comités de Quartier pour créer une dynamique d'échanges
- il est regrettable que des habitants de Bourg Vieux et Volouise ne soient pas présents à cette réunions
- la carte géographique des nouveaux périmètres sera mis en ligne sur le site internet des Comités de Quartier
- transmission mutuelle des coordonnées individuelles : la transmission des coordonnées individuelles a fait l'objet d'une demande d'accord de chaque participants. Il s'agit maintenant de diffuser les coordonnées autorisées à l'ensemble des participants.

**Distribution de la Charte et présentation du fonctionnement des comités de quartier, par Mme Bernoud :**

- une expérimentation de 6 mois est lancée ce soir, jusqu'à la rencontre inter-comités de quartier prévue en avril 2015,
- les CQ repose sur le volontariat des habitants, des professionnels, des associations et des copropriétés qui souhaitent y participer,
- les CQ sont des espaces laïques et apolitiques,
- un ordre du jour et un compte-rendu seront établis pour chaque rencontre,
- la place et le rôle de l'animateur et du secrétaire de séance : le choix pourrait être opéré lors des réunions de décembre. La Ville pourra apporter de l'aide aux fonctions d'animation et de secrétariat,
- à partir des demandes recueillies, chaque CQ devra valider à la majorité simple celles d'entre elles qu'il transmet à la Ville pour une mise en traitement par les services, une fiche navette sera remplie pour chaque demande.
- en plus des séances plénières une fois tous les deux mois, les CQ pourront aller à la rencontre des Voreppins sur l'espace public, prévoir des déambulations pour établir des constats sur le terrain, etc.
- V. Bernoud explique que les Comités de Quartier ne constituent pas une instance consultative sur les projets transverses et structurants de la Ville. Ils peuvent être consultés, en association avec les riverains, sur les projets concernant le cadre de vie de leur périmètre. Les dossiers transverses pourront leur être présentés à titre d'information.

**Comités de quartier et communication :**

- Voreppe Emoi : les Comités proposer de l'information. Les dates de réunions seront indiquées chaque mois.
- une rubrique sera prévue sur le site Internet de la Ville : ordres du jour, compte-rendus, tableau de suivi des demandes.
- la mise en ligne du site internet des comités de quartier est prévue à partir de la semaine 42.

Mme Bernoud rappelle que toute demande recevra une première réponse dans un délai de 2 à 3 semaines après la transmission des fiches-navettes aux services municipaux.

Elle rappelle également que les CQ sont là pour relayer des demandes collectives et non des problématiques individuelles.

**Questions et demandes :**

- insécurité des piétons avenue J. Prévert en raison du mauvais état des trottoirs , pour la partie se situant du feu de Volouise jusqu'au Chevalon
- vitesse de circulation sur les rues A. Malraux et Bouvardière : présentation en prochaine réunion des analyses de comptage déjà effectuées
- présentation par M. Salvi lors de la prochaine réunion de la problématique induite par les sens prioritaires rue de Bouvardière.
- concours de quads sur la nationale : la Ville prévient la Police Municipale et la Gendarmerie. Il importe également que les riverains préviennent eux-même la Police et la Gendarmerie lors de la survenance des faits.

**2 fiches-navettes recueillies sur place, remplies par les participants en séance.**

**A présenter en prochaine réunion :**

- Ville : analyse des comptages de la circulation rue A. Malraux et rue de Bouvardière
- M. Salvi : problématique concernant la rue de Bouvardière

**A prévoir en prochaine réunion :**

- choix animateur/trice et secrétaire (référents et suppléants)
- réflexion sur des dossiers transverses à présenter

**Prochaine réunion du Comité de Quartier :**  
08 décembre 2014, à 20h  
salle Centre Social